

Mise à l'herbe en zone basse et moyenne

Les bulletins "Pousse de l'herbe" se poursuivent pour l'année 2024. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe de 13 stations météorologiques du département en utilisant la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une idée sur le stade physiologique des prairies afin d'adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe, tels que : le départ en végétation, l'épis à 5 cm du sol, l'épiaison, la floraison.

A chaque stade correspond une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces tel que l'ensilage ou l'enrubannage (tableau 1) ...

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir s'adapter aux conditions spécifiques de chaque année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser systématiquement sur des dates figées.

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 10 mars 2024

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 10 mars 2024	Somme de T°C au 10 mars 2023	Moyenne des sommes de T°C au 10 mars depuis 10 ans (sauf Alpuech 8 ans)	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Alpuech	1 107	155	109	123	128
Brusque	858	252	208		107
Canet de Salars	860	207	156	176	109
Colombiès	647	271	222		109
Cornus	718	240	130		161
Durenque	812	229	179		109
Huparlac	860	202	168	173	138
Lacroix Barrez	748	228	195	198	122
Millau (Soulobres)	715	262	210	226	64
Montlaur	370	327	206	265	56
Peux et Couffouleux	830	253	199		73
St Côte d'Olt	380	315	219		105
Salles la Source	578	261	165	219	74
Villefranche de Rouergue	333	319	219	277	91

Encore de la pluie...

Au 10 mars 2024, on observe une avance de l'ordre de 8 jours en moyenne par rapport à l'année dernière et de 6 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années. Les températures plus fraîches de ces derniers jours réduisent l'avance prise cette année.

La semaine s'annonce plus chaude que les dernières semaines avec du soleil. La pousse de l'herbe devrait être favorisée. Un nouveau passage pluvieux est annoncé en début de semaine prochaine.

Avec toutes les précipitations de ces derniers jours, les sols sont saturés en eau, limitant leur portance.

Mettre à l'herbe dès que possible

Les zones basses ont dépassé les 300°J, les mises à l'herbe doivent se faire y compris pour les systèmes 100% pâturage type allaitant si les conditions climatiques et de portance le permettent. Des sorties de courtes durées sont recommandées, elles permettent d'assurer la transition alimentaire et de limiter le piétinement.

Prévoir un tour de l'ordre de 30 à 35 jours. Déprimer les parcelles de fauche permet d'allonger son tour et d'avoir une coupe de meilleure qualité sans perdre en rendement (à condition de ne pas étêter les graminées). En cas de surface restreinte, jouer sur la complémentation à l'auge et le temps de sortie des animaux.

En zones moyennes à hautes (entre 500 et 900 m) les 250°j sont atteints ou vont être atteints, la mise à l'herbe peut commencer sur les parcelles les plus précoces et les plus portantes. Sortir les animaux quelques heures pour assurer la transition alimentaire, limiter le piétinement mais surtout pour consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie pour favoriser le tallage.

En système allaitant, la mise à l'herbe peut débuter par les génisses et pour le troupeau, on peut attendre les 300°j, soit une dizaine de jours.

Dans les zones de très haute altitude (>900 m), préparez vos clôtures pour être prêt pour la mise à l'herbe.

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Mise à l'herbe/Déprimage*	Début de la mise à l'herbe/Déprimage*		Début de pousse parcelles bien exposées - verdissement
Prairie permanente fertile et précoce				Verdissement parcelles bien exposées
Prairie permanente de fertilité moyenne	Début de la mise à l'herbe/Déprimage*	Début de pousse	Verdissement	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente peu fertile	Début de pousse parcelles bien exposées - verdissement	Verdissement parcelles bien exposées	Prairie au repos végétatif	

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

**Sandra Frayssinhes,
Conseillère agronomie fourrage,
Chambre d'agriculture**